



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE

AVIS PUBLIC est par la présente donné que conformément à l'article 9 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, un projet de règlement a été présenté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 21 octobre 2019.

Le projet de règlement a pour but de réviser le montant de la **rémunération de base des membres du conseil** :

	Avant la révision	Après la révision
Maire	55 952 \$ *	64 873 \$
Conseiller	10 173 \$ *	10 864 \$

La rémunération additionnelle annuelle (membre d'un comité) :

	Avant la révision	Après la révision
Maire	0 \$	0 \$
Conseiller	1526 \$* Lorsque membre / Montant payé par comité	1630 \$ Lorsque membre / Montant payé par comité

La rémunération additionnelle annuelle (maire suppléant) :

	Avant la révision	Après la révision
Conseiller	2136 \$ *	2400 \$

* Les montants avant la révision du règlement sont ceux payés pour l'année 2019.

L'indexation annuelle :

Les rémunérations de base et additionnelles sont augmentées de 1% le 1er janvier de chaque année. Cette augmentation est remplacée par la moyenne arithmétique des indices mensuels des prix à la consommation publiés par Statistique Canada pour la région de Montréal pour la période de douze (12) mois se terminant au 30 septembre de l'année civile précédant l'augmentation. La présente formule IPC trouve application seulement lorsque l'indice des prix à la consommation excède de 0,25 % les augmentations de salaires prévues au 1er janvier suivant, jusqu'à un maximum de 2 % supplémentaire à l'augmentation annuelle.

L'effet rétroactif :

Le règlement a un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire du 16 décembre 2019, qui se tiendra à 19 h à la salle du conseil municipal.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au Service du greffe, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 15 et le vendredi de 8 h à 12 h au 1381, boulevard de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle.

FAIT À SAINTE-ADÈLE, ce 6 novembre 2019

Le greffier

(s) Yan Senneville

Yan Senneville, OMA